

DEC152836INP

**Décision portant nomination de M. Laurent Lellouch aux fonctions de chargé de mission**

**LE PRESIDENT,**

**Vu** le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret du 27 février 2014 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du CNRS ;

**Vu** le décret n° 2003-1079 du 10 novembre 2003 relatif aux conditions d'indemnisation des chargés de mission du CNRS ;

**Vu** l'arrêté du 10 novembre 2003 fixant le montant de l'indemnité des chargés de mission au CNRS ;

**Vu** la décision n°100001DAJ portant création et organisation des instituts et fixant la liste des sections des commissions concernées par leur activité ;

**Vu** la décision DEC 143107NP portant nomination de M. Lellouch aux fonctions de chargé de mission du 01/01/2015 au 31/12/2015 ;

**DECIDE :**

**Article 1<sup>er</sup>**

M. Laurent Lellouch, directeur de recherche de deuxième classe au CNRS, est renouvelé dans ses fonctions de chargé de mission auprès du président pour l'institut de Physique du 1<sup>er</sup> Janvier 2016 au 31 Décembre 2016.

Sa mission a pour objet le calcul scientifique de l'institut.

Pour l'exercice de cette mission, M. Laurent Lellouch demeure affecté l'UMR7332 « Centre de physique théorique (CPT) » CNRS, case 907, 13288 MARSEILLE Cedex 09.

**Article 2**

Du 1<sup>ER</sup> Janvier 2016 au 31 Décembre 2016 M. Lellouch percevra l'indemnité forfaitaire mensuelle prévue par l'arrêté du 10 novembre 2003 susvisé.

**Article 3**

La dépense sera imputée sur le compte 64641000 – subvention d'Etat (NA) du budget du CNRS et prise en charge par la délégation Provence et Corse (DR12).

**Article 4**

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le

Le président  
Alain Fuchs